

Pôle Certification –
Formation – Vie étudiante

Division des Examens et
Concours

VR/DEXCO

Affaire suivie par
READ-CARLIEZ Alessie
Bureau : 224
Téléphone : (687) 26.61.72
Fax : (687) 26.61.73
Mél. : aread@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAL DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DE 2EME CLASSE (ATRF P2)

DES SERVICES DECONCENTRES
 DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET
 DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
SESSION 2016

N° 2016- **315** /VR/DEXCO du **07 AVR. 2016**

Le registre d'inscription aux concours I.T.R.F. de la session 2016 est ouvert du mercredi 30 mars 2016, 12 heures (heure de Paris) au mercredi 27 avril 2016, 12 heures (heure de Paris).

1. Concours ouverts au titre du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie :

Concours	Branche d'activité professionnelle (BAP)	Emplois types	Nombre de poste
Concours externe	A : Science du vivant (SV)	Préparateur en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies	1
Concours interne	A : Science du vivant (SV)	Préparateur en sciences de la vie et de la Terre, et biotechnologies	1
Concours interne	B : Sciences chimiques Sciences des matériaux (SCSM)	Préparateur en sciences physiques et en chimie	2

2. Conditions et modalités d'inscription :

Les candidats accèdent aux conditions et modalités d'inscription à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>



2 / 2

3. L'inscription :

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de **s'inscrire par internet** et de **ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération**. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription.

Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

L'inscription s'effectue EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

auprès du centre organisateur : VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE.

Pour valider cette inscription, le candidat télécharge un dossier de candidature qu'il devra compléter et retourner **au plus tard le 27 avril 2016**, cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse :

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
BP G4
22 RUE J.-B. DEZARNAULDS
98845 NOUMEA CEDEX

Le téléchargement de ce dossier s'effectue par internet à la même adresse.

Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

 AUCUNE INSCRIPTION HORS DELAI NE POURRA ETRE PRISE EN CONSIDERATION

Les candidats admissibles saisiront leurs curriculum vitae et lettre de motivation conformément au modèle mis en ligne sur le site internet dédié aux inscriptions au plus tard à la date fixée par le vice rectorat de la Nouvelle-Calédonie, dont ils prennent connaissance en consultant sur le même site le suivi de leur candidature.

4. Renseignements

Pour toutes informations complémentaires (présentation des concours de recherche et de formation, postes offerts, conditions d'inscription, nature des épreuves et référentiel des emplois-types) les candidats sont invités à consulter :

- le site du ministère : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>
- le site du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie : <http://www.ac-noumea.nc>

5. Affectation

Les postes sont à pourvoir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.



L'inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT